

Stage 2023

Stratégie départementale de développement de bois sauvages

Avec 144 000 ha, la forêt couvre près de 20% du territoire axonais (Source: Forêt privée de l'Aisne). Elle représente des intérêts économiques importants (la forêt axonaise est pour 97% de sa surface qualifiée de "forêt de production") avec une filière riche et diversifiée composée d'acteurs publics et privés. Ces surfaces forestières sont à 75% des forêts privées.

Les boisements présents sur le territoire départemental sont très diversifiés, dominés par les feuillus. Une large part de la surface forestière correspond à des peuplements âgés (16% âgés de plus de 100 ans), arrivés à maturité et susceptibles d'être exploités.

La forêt axonaise remplit également des rôles écologiques majeurs en termes de conservation d'espèces rares voire protégées, de préservation de la qualité des sols et des eaux mais également en termes de prévention des risques d'érosion.

Le maintien de surface en "bois sauvages" ou "bois vieillissants" constitue donc un outil pour la préservation des milieux naturels du département.

Le travail devra donc contribuer à l'élaboration d'un schéma de bois vieillissant à l'échelle du département et s'appuiera sur un diagnostic croisé de la filière bois et de ses attentes et des enjeux localisés de préservation du patrimoine naturel.

Missions confiées au stagiaire :

- Recenser les acteurs économiques et environnementaux de la filière bois dans l'Aisne
- Recueillir l'expérience sur la mise en place de boisements vieillissants en France et en Europe
- Etudier le cadre réglementaire
- Structurer une base de données géoréférencées sur la forêt dans l'Aisne (localisation des massifs, statut des boisements, existence de document de gestion, zomages écologiques, ENS)

- Définir les boisements les plus sensibles et une stratégie de trame boisée vieillissante à l'échelle du département
- Suggérer les bases d'un schéma départemental de développement de bois vieillissants

Durée: 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude territoire et gestion des données

Profil recherché: Master 2 en géomatique, écologie, environnement, aménagement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Jérôme Canivé, Directeur du développement et de la prospective

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (possible dépannage gracieux pour l'hébergement selon disponibilité)

Déplacements : permis B indispensable pour déplacement sur les sites concernés, véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel